Publié le 16/05/24

> DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 26 JUIN 2002

Objet: Compte

L'an deux mille deux et le vingt six juin

à dix-sept heure trente.

Administratif 01

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Jean THAON

0206/01

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, BARBIER, CLARY, ESTROSI, FRANCO,

FRERE, GILLY, MARY, MORANI, PAUGET, RAMI, VEROLA, VIAL,

VICTOR.

MMES ALLAVENA, FORESTIER, FULCONIS, LAURIERE, PASTOR,

RAYBAUD, RENAUDO, STEFANI.

Le Président donne lecture du Compte Administratif du Syndicat pour l'année 2001 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le compte administratif 2001 du Syndicat qui se présente comme suit :

INVESTISSEMENT:

Recettes .....

297 402.52 F

Dépenses .....

128 593.12 F

Total

168 809.40 F

Excédent d'investissement de clôture : 168 809.40 F (25 734.83 Euros)

FONCTIONNEMENT :

Recettes .....

8 239 922.71 F

Dépenses ..... 7 862 651.74 F

Total

377 270.97 F

Excédent de fonctionnement de clôture : 377 270.97 F (57 514.59 Euros)

Excédent global de clôture : 546 080.37 F (83 249.42 Euros)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président Jean THAON